Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU MÉDECIN CANTONAL

Succès de l'action de vaccination contre la rougeole à l'EPFL et à l'UNIL: plus de 4000 personnes vaccinées

Vu la forte affluence, l'action de vaccination débutée le 23 mars, a été prolongée jusqu'au 3 avril. Pilotée par la division du Médecin cantonal et organisée par l'EPFL et l'UNIL, elle a permis de vacciner plus de 4000 personnes. Désormais supérieur à 95%, le taux d'immunité devrait stopper l'épidémie sur le campus UNIL-EPFL.

La campagne de vaccination réalisée par l'UNIL et l'EPFL a permis de vacciner plus de 4000 personnes. Parmi elles, 1500 recevaient leur première vaccination tout en n'ayant jamais contracté la maladie ni eu de première dose vaccinale. Une douzaine d'infirmières scolaires, deux médecins et des membres du personnel des deux hautes écoles ont mené l'opération, avec le soutien de la Direction de l'UNIL et de la Présidence de l'EPFL. Une vaccination généralisée d'une population de telle ampleur constitue une première cantonale. L'objectif d'un taux d'immunité dépassant 95% est atteint. Ce taux de protection, devrait permettre d'éviter une épidémie étendue et des mesures d'éviction générales.

Avant l'action (décompte au 18 mars 2009), 28 cas de rougeole avaient été identifiés comme provenant du campus UNIL-EPFL, dont 3 avait donné lieu à une hospitalisation. Sans mesures immédiates, 2000 cas pouvaient être attendus et auraient pu conduire à des centaines d'hospitalisations (chez les jeunes adultes : 1 cas sur 5 selon l'évolution de l'épidémie en Suisse).

De nouveaux cas continuent de survenir en raison des contaminations contractées durant la semaine du 16 mars; le temps d'incubation de la maladie pouvant aller jusqu'à 21 jours. A ce jour, on dénombre 45 cas directs et 8 cas secondaires (famille, entourage). Ces cas devraient rester isolés. Chaque nouveau cas suscite une enquête

d'entourage. Celle-ci peut mener à l'éviction individuelle pour la personne non immune exposée à la maladie. Pour les personnes qui n'ont pas pu être vaccinées pour raisons médicales et qui présentent des risques particuliers, une éviction reste recommandée jusqu'au 13 avril.

Un point « vaccination - information » permanent, ouvert de 13h à 17h, est maintenu pour les deux hautes écoles, à l'Amphipôle de l'UNIL, jusqu'au 17 avril.

Un des défis consistait à atteindre rapidement tous les membres d'une communauté très hétérogène. Les moyens informatiques utilisés et la mobilisation des associations d'étudiants et des responsables d'unités ont permis d'informer et de sensibiliser en un temps record étudiant-e-s et membres du personnel. La bonne coordination entre les deux hautes écoles et les instances cantonales a également contribué au succès de l'opération.

Pour rappel, la rougeole n'est pas une maladie banale; elle peut être dangereuse. Les personnes malades risquent des complications comme la pneumonie ou l'encéphalite. La vaccination est le seul moyen de se prémunir contre l'infection, qui peut être acquise par simple voisinage avec une personne contagieuse. La rougeole est très contagieuse, un cas peut engendrer 15 à 20 cas, à titre de comparaison, un cas de grippe saisonnière peut engendrer 2 à 3 cas.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 avril 2009

DSAS, Service de la santé publique, Eric Masserey, médecin cantonal ad interim, maladies transmissibles, 021 316 47 95, 079 664 85 05 - UNIL, Marc de Perrot, 021 692 20 51 - EPFL : Jérôme Grosse, 021 693 21 78